

Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1987)

Heft: 29: [Édition française]

Artikel: Comment dresser une généalogie dans le canton de Fribourg

Autor: Chobaz, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment dresser une généalogie dans le canton de Fribourg

Les livres d'état civil (commune d'origine), puis les cahiers paroissiaux (les cures), auront selon leur degré de conservation permis au généalogiste de remonter en moyenne jusqu'au milieu du 18^e siècle; parfois même jusqu'à la fin du 16^e siècle.

A partir de cette époque, il va falloir trouver d'autres sources. Dans un premier temps ce seront les archives notariales, testaments, partages, baux et surtout les contrats de mariage, véritables mines d'or du chercheur, qui permettront de poursuivre les recherches (Archives de l'Etat à Fribourg).

Il pourra aussi recourir à d'autres documents, comme les recensements (Fribourg de 1811 à 1880) et surtout les grosses et reconnaissances de terres (ancienne forme de registre foncier). Ce nouvel arsenal permettra au généalogiste d'atteindre la moitié du 15^e siècle en raisonnant ici, sur les familles moyennes, c'est-à-dire le petit peuple des villes et des campagnes qui n'était propriétaire ni de fief noble ni d'office.

Pour les périodes antérieures au 15^e siècle, les recherches s'avèrent plus difficiles. Un bon nombre de documents ont disparu au cours des siècles, les livres restants ne permettent souvent plus de dresser des filiations continues. Il faudra alors se contenter de quelques prénoms sans lien entre eux.

En généalogie, on peut aller toujours plus loin, si l'on connaît les sources, les endroits où les individus ont vécu et si l'on sait les exploiter. A ce stade, c'est le nom qui sera le fil conducteur, la base des recherches. L'étude historique des régions concernées, le mode de vie des habitants seront aussi très importants. Une bibliographie très riche existe à ce sujet et ne demande qu'à être consultée.

Il faut encore citer d'autres sources:

- les rôles militaires,
- les comptes (impôts, redevances, corvées etc.),
- les manaux (procès-verbaux des conseils d'Etat, communaux paroissiaux),
- les comptes-rendus des affaires judiciaires,
- les livres des corporations et abbayes professionnelles,
- les archives des couvents et évêchés,
- les archives des anciennes paroisses (souvent très riches).

Dans la bibliographie: consulter la Bibliographie du canton de Fribourg, publiée en 1982 par la Bibliothèque cantonale et universitaire (658 pages). Voir entre autres

- Mémoires et documents de la société d'histoire de la Suisse romande.
- Père Appollinaire Dellon: Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg.

Voir aussi le fichier généalogique qui renvoie aux principaux fonds déposés aux Archives de l'Etat.

Le généalogiste devra allier un flair infailible, à une patience à toute épreuve, à une ténacité de termites et à un amour de la vérité qui le poussera à négliger aucun détail, flatteur ou défavorable.

Bernard CHOBAS, Romont